



Lettre d'informations municipales septembre 2018



Mairie d'Ecuillé
2 rue de la Mairie 49460 ECUILLE
Tél. : 02 41 93 32 32
Fax : 09 63 22 02 92
contact@ecuille.fr

Lundi, mardi, jeudi :
Ouvrte de 8h30 à 12h30
Vendredi :
Ouvrte de 8h30 à 12h30
Permanence téléphonique de 13h30 à 16h30
Samedi :
Ouvrte de 8h30 à 12h
La mairie est fermée le mercredi

Travaux route de Cheffes

Comme vous avez pu le constater, les travaux de sécurisation et d'embellissement de la route de Cheffes ont débuté lundi 17 septembre dernier. Ils dureront 7 semaines.

La circulation alternée (avec feu de signalisation) sera privilégiée au maximum. Cependant, la nature de certaines interventions nécessitera le barrage de la chaussée sur 3 semaines.

Merci de votre compréhension.

Journée Broyage le samedi 17 novembre

Une nouvelle journée de broyage des branchages (taille de vos haies) est organisée pour vous éviter le dépôt en déchèterie. Le broyat sera mis à votre disposition.

Vous pouvez dès à présent, et tout au long de l'année en semaine, déposer vos végétaux au terrain

prévu à cet effet (*renseignements en mairie*).

Samedi 17 novembre.
Route de Bourg
(en face du château d'eau)
de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Travaux de l'église

Les travaux de mise en conformité électrique viennent de s'achever. Par ailleurs, dans un souci de sécurité, le remplacement des vitraux ainsi que la dépose des pierres dangereuses ont été réalisés.

APE Récupération de cartouches



Protégeons notre environnement

Nous avons mis en place une collecte de cartouches d'imprimante vides (uniquement jet d'encre). Les bénéfices de cette collecte serviront à financer des projets pédagogiques. Parlez en autour de vous (amis, famille, voisins...) : plus nous aurons de cartouches et plus "Madame Coccinelle" nous rémunère ;-)

Les boîtes de collecte sont dans l'entrée de l'école et à la mairie. Merci de n'y déposer que des cartouches sans leur emballage (pas de pile ni de cartouche laser).

L'équipe APE



Ecuillé en fête

L'atelier de Jojo pilote par Joel Godin

Pour la rentrée de septembre 2018, notre chef nous invite:

- le 28/09 : Timbale de saint jacques aux truffes ; Ananas poêlé pina-colada.
- le 26/10 : Gouline angevine ; Crêmet d'Anjou.
- le 30/11 : Cabillaud gratiné au beurre de châtaignes ; Tarte aux poires caramélisées à la fleur de jasmin.
- le 21/12 : Magret de canard en croûte au foie gras ; Truffes au chocolat et fruits de la passion.

Des variations peuvent avoir lieu dans les menus proposés.

Les inscriptions se font auprès de Joël Godin au 06 13 84 03 74 (7 euros/ cours). Une inscription en avance est nécessaire afin d'anticiper les achats pour le repas partagé. Venez partager un moment de convivialité.

L'atelier de Gigi pilote par Christèle Lepage

Profitez des conseils avisés de Ginette lors des ateliers de couture. Les cours ont repris le 15 septembre, il reste quelques places, vous pouvez vous inscrire auprès de Christèle Lepage (06 85 74 69 64) et venir faire une séance d'essai le 27/09.

Tarif : 50 euros annuel pour environ 15 samedi matin de 3 heures.

Assemblée générale

Nous vous convions à l'assemblée générale de l'association qui aura lieu le **vendredi 12/10** à la salle des associations à 20h30.

Pour rappel, les membres actuels du bureau sont :

- Président : Mickael Laurent-berthonneau (tel : 06 99 04 69 37)
- Vice-président : Simon Rozat
- Trésorier : Xavier Marie
- Secrétaire : Christèle Lepage (tel : 06 85 74 69 64)

Vous pouvez aussi nous joindre par mail : ecuille.en.fete@gmail.com ou par téléphone.

N'hésitez pas à nous contacter que ce soit pour des inscriptions aux activités ou pour être acteur dans le monde associatif de votre commune, vous êtes les bienvenus.

A Bientôt.

**Le bureau d'Ecuillé
en fête**



L'atelier Yoga de Nathalie pilote par Christèle Lepage

Vous pouvez lâchez prise et faire du bien à votre corps tous les jeudis soir en rejoignant le cours Yoga de Nathalie. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à passer à la salle de motricité vers 20h00 le jeudi soir pour prendre des renseignements ou faire un cours d'essai.

Tarif annuel : 160 euros.

Journée Citoyenne

SAMEDI 6 OCTOBRE
INSCRIPTION EN MAIRIE



Présentation des différents ateliers :

Atelier Ecole :

- ♦ Peinture d'un circuit routier sur la cour
- ♦ Peinture de la marelle et de la spirale
- ♦ Peinture du cabanon
- ♦ Pose d'un portillon d'évacuation

Atelier Cimetière :

- ♦ Taille des haies
- ♦ Peinture du portillon d'entrée
- ♦ Création du colombarium
- ♦ Sablage des allées

Atelier Eglise :

- ♦ Lasure des portes extérieures
- ♦ Nettoyage intérieur et extérieur

Atelier Terrain de cross :

- ♦ Finition du parcours
- ♦ Installation d'une table de pique-nique
- ♦ Installation d'équipements sportifs

Atelier Chemins de randonnées :

- ♦ Réparation du pont du chemin de la Croix Viaux
- ♦ Fléchage de la boucle nord
- ♦ Nettoyage des abords des chemins

Atelier Commune :

- ♦ Nettoyage du coeur de bourg et cheminement piétons
Optionnel, en fonction du nombre de participants

Date limite d'inscription : samedi 29 septembre 12h00.

Programme :

8h30 : Rendez-vous à la salle de motricité de l'école, pour un café d'accueil avec viennoiseries.

9h00 : Remise des tee-shirts, présentation des consignes et début des ateliers.

13h00 : Apéritif et repas offerts par la mairie.

Journée zéro déchet

Dans une volonté de développement durable, la journée et le repas sont organisés « zéro déchet ». Nous vous demandons d'apporter vos couverts pour le repas (assiettes, verres et couverts).

Dans cet esprit, nous vous demandons d'apporter vos gants de travaux (nous mettrons à disposition des gants jetables pour ceux qui n'en ont pas).

Atelier zéro déchet

En début d'après-midi, nous vous proposons un atelier qui vous présentera des recettes de produits d'entretien écologiques, la fabrication de tawashi, des informations sur le compostage des déchets, sur le devenir des vêtements chez APIVET et sur le recyclage des déchets par Angers Loire Métropole.



Nom de la famille : Tél :

Mail :

Chantiers	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Participe(nt) au repas
Ecole			oui / non
Eglise			oui / non
Cimetière			oui / non
Terrain de cross			oui / non
Chemins de randonnées			oui / non
Commune			oui / non